

Granby, le 28 avril 2020

Aux membres du SEHY

**Objet : Informations_COVID-19
(Vingt-troisième message)**

Mesdames,
Messieurs,

Voici les sujets traités dans cette communication :

1. Plan pour la réouverture graduelle des écoles;
2. Rappels importants.

1. Plan pour la réouverture graduelle des écoles

Comme vous le savez certainement, il a été question de la réouverture graduelle des écoles lors de deux points de presse hier (27 avril 2020).

À 13 h, le premier ministre annonçait que les écoles, pour le préscolaire et le primaire, ouvriraient leurs portes à partir du 11 mai prochain. La question de l'immunité collective a été évacuée des raisons appuyant la réouverture, probablement par manque de fondement scientifique, pour être remplacée par des raisons sociales. Le premier ministre assurait les parents que la fréquentation scolaire restait volontaire et que personne ne serait obligé d'envoyer son enfant à l'école s'il ne le souhaitait pas. Le D^r Arruda a aussi précisé, à plusieurs reprises, que la situation serait suivie de près, et qu'il pourrait y avoir un retour en arrière si on constatait que ça n'allait pas. Jusque-là, ça allait.

À 15 h 30, c'était au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de présenter le « plan ». J'écris le « plan » parce qu'à mon avis, c'était plutôt le premier jet d'une idée. À la suite de la présentation de M. Roberge et de la période de questions, plusieurs questions demeuraient sans réponses. Suis-je déçue? Oui. Suis-je étonnée? Non. Le ministre Roberge a présenté un « plan » sans avoir consulté les principaux acteurs de celui-ci, notamment, les enseignants. Alors, on ne doit pas s'étonner si celui-ci semble peu adapté à la réalité.

Depuis, nous recevons un nombre considérable de courriels d'enseignants qui se posent des questions légitimes.

Parmi les principales questions sans réponses :

- 1- Quelles seront les mesures de protection mises à la disposition des enseignants? Le ministre a indiqué qu'il n'était pas prévu d'imposer le port d'accessoires de protection, mais il est resté muet sur ce qui serait offert aux enseignants.
- 2- Comment se vivra la distanciation sociale dans les écoles avec les enfants? Certaines classes ne peuvent pas accueillir 15 élèves en maintenant deux mètres entre ceux-ci. Certains corridors d'écoles n'ont pas deux mètres de largeur, etc. On comprend que le ministre s'attend à ce que les écoles trouvent des solutions, pour cela, il nous fait confiance.
- 3- Quelles sont les attentes envers les enseignants? Alors que je m'attendais à ce qu'on demande aux enseignants de s'occuper des élèves en faisant de la consolidation des acquis selon une formule souple, j'ai compris que le ministre avait beaucoup d'attentes. Toutefois, encore une fois, c'était flou. Il est certain que les mesures de sécurité vont prendre beaucoup de place dans le temps de classe et qu'il ne sera pas possible de reprendre le rythme d'apprentissage d'avant la fermeture des écoles. Est-ce que le ministre en a conscience? Je ne le sais pas.
- 4- Une autre question qui se pose est : qui va faire le suivi, que le ministre souhaite rigoureux, des élèves à la maison, si l'enseignant est déjà en classe à temps plein? Les enseignants ne pourront pas se dédoubler, ça, c'est certain.
- 5- Que doivent faire les enseignants à risque (problème de santé, faible système immunitaire, âgés de plus de 60 ans) ou vivant avec une personne à risque?

Ce matin, j'ai eu une discussion avec une représentante du Service des ressources humaines du CSSVDC. Celle-ci me confirmait que le CSSVDC a obtenu les informations sur le « plan » en écoutant le point de presse comme tout le monde. Le CSSVDC n'avait pas eu plus d'informations ce matin. On m'a informée qu'il y aurait des rencontres d'informations, pour les représentants et les directions d'écoles, demain. On m'a également dit que les enseignants seraient convoqués par la suite. Dans tous les cas, une rencontre est prévue avec le CSSVDC le jeudi 30 avril prochain. Il a été convenu que le CSSVDC m'aviserait au fur et à mesure que de l'information serait disponible. Je dois également participer à une rencontre avec la Fédération autonome de l'enseignement (le moment reste à déterminer). Évidemment, nous nous assurerons de vous transmettre ces informations.

À ceux qui trouvent que l'information n'arrive pas assez vite, je vous rappelle que nous devons attendre les précisions du gouvernement. Si les enseignants avaient été consultés pour l'élaboration du « plan », nous n'en serions pas là. Chose certaine, je ne donnerais pas une bonne note au ministère de l'Éducation pour son « plan ». Ce n'est pas la première fois que je l'écris, mais il n'est pas judicieux de présenter un plan et de parler avec les gens qui le mettront en œuvre après. Tout le monde aurait gagné à faire l'exercice inverse : consulter les milieux, bâtir un plan concret et en faire la présentation en ayant des réponses aux questions évidentes.

Le ministre a annoncé hier que les enseignants devront téléphoner à leurs élèves, les plus vulnérables je présume, cette semaine, afin de les informer de l'importance de revenir à l'école. Le ministre a ajouté que les enseignants pourront, à cette occasion, donner des informations par rapport aux conditions de retour en classe. J'ai indiqué au CSSVDC ce

matin que, pour faire cela, il faudra minimalement que les enseignants connaissent ces modalités de retour en classe. Le temps file, la fin de la semaine va arriver vite, et le 11 mai aussi.

Je sais que des directions d'écoles, de leur propre initiative, ont déjà interpellé les enseignants afin de préparer la réouverture des écoles. Il ne s'agit pas d'une directive, à ce moment, du CSSVDC. Je suis bien consciente que les nombreuses cases vides peuvent créer de l'anxiété pour certains. Je vous invite tout de même à participer aux réunions qui seront convoquées. **Les enseignants n'ont pas à porter le poids de ce plan mal ficelé sur leurs épaules.** Profitez de ces rencontres pour poser des questions; nous vous conseillons de les envoyer par courriel également, en ajoutant un représentant du SEHY en copie conforme, et de faire part de vos besoins. Si nous ne participons pas à la préparation du retour en classe, nous risquons de devoir appliquer un plan qui sera mal adapté à nos besoins et à ceux de nos élèves.

Évidemment, avant de prendre des décisions « coulées dans le béton », il faudra s'assurer d'obtenir des réponses à nos questions. Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est possible pour obtenir les informations et les garanties afin de nous assurer que cette réouverture se fasse de façon sécuritaire (c'est la priorité) et le plus sereinement possible.

Si vous constatez une situation problématique à votre école, nous vous invitons à nous écrire rapidement. N'oubliez pas que, pour bien vous représenter, nous aurons besoin de faits et, dans la mesure du possible, de traces écrites (par exemple, un courriel de votre direction).

J'ai donné trois entrevues au sujet du « plan » de réouverture des écoles. Il y a un article dans *la Voix de l'Est* à ce sujet; vous pouvez en prendre connaissance en utilisant le lien suivant : <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/covid-19/les-enseignants-tiennent-a-etre-protoges-pour-le-retour-en-classe-5e8ef8b8470108a85f2ef35692fe6567>.

2- Rappels importants

- a) **La situation évolue très rapidement, il est donc important de rester informés.** Nous avons ajouté un onglet « COVID-19 » au site Internet du SEHY (<http://sehy.qc.ca/covid-19/>). Vous y trouverez des informations pertinentes ainsi que les communications du SEHY et de la FAE. Nous vous invitons à partager l'information auprès de vos collègues. Évidemment, l'onglet sera mis à jour lorsque nous recevrons de nouvelles informations. Nous vous invitons également à suivre la page Facebook du SEHY (<https://www.facebook.com/Syndicat-de-lenseignement-de-la-Haute-Yamaska-SEHY-393640327639582/>) et à la partager avec vos collègues.

Consultez également vos courriels afin de prendre connaissance des communications du CSSVDC.

- b) Jusqu'à nouvel ordre, si vous avez des questions, vous devez **écrire** à votre direction d'école en **ajoutant en copie conforme** :

- M^{me} Marisol Tinchon (tinchonm@csvdc.qc.ca) et Luc Laboissonnière (luclaboissonniere@sehy.qc.ca) pour les enseignants du secondaire;
- M^{me} Marisol Tinchon (tinchonm@csvdc.qc.ca) et Sophie Veilleux (sophieveilleux@sehy.qc.ca) pour les enseignants de la FP et de la FGA;
- M^{me} Suzanne Leclaire (leclaires@csvdc.qc.ca) et Martin Laboissonnière (martinlaboissonniere@sehy.qc.ca) pour les enseignants du préscolaire et du primaire.

Si vous recevez une réponse à votre question, d'un représentant du CSSVDC, nous vous demandons de la transmettre, **rapidement**, au représentant syndical.

En conclusion

Si vous recevez une demande, d'un représentant de Val-des-Cerfs ou de votre direction d'école, qui ne respecte pas les directives ou qui vous semble déraisonnable, nous vous invitons de nous en aviser rapidement. Comme vous le savez, les traces écrites sont importantes afin de bien vous représenter.

Je vous souhaite à tous une excellente fin de journée. Prenez soin de vous et de vos proches.

Solidairement,

La présidente,



Sophie Veilleux

SV/mep